

Habitat, Urbanisme et Logement/Le ministre d'Etat Régis Immongault dans le septentrion

Faciliter le service public aux usagers en quête de parcelles

PME
Oyem/Gabon

LE ministre d'Etat chargé de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement, Régis Immongault, était mardi dernier dans le Septentrion. Au-delà de la traditionnelle prise de contact avec ses collaborateurs, le membre du gouvernement a également voulu, et surtout, toucher du doigt le travail des agents au quotidien. "Je suis venu, dans le cadre mes visites à travers le pays, travailler avec les autorités déconcentrées et décentralisées, dans le domaine du foncier, de l'habitat, de l'urbanisme, du cadastre et la qualité de vie", a indiqué Régis Immongault. Il a ajouté: " le Premier ministre a voulu que le gouvernement travaille en proximité avec les populations. Voilà pourquoi nous devons être sur le terrain, pour regarder cette réalité et prendre les mesures rapides pour corriger certains problèmes qui sont réels, dans le cadre de la mise à la disposition des Gabonais et des Gabonaises, des par-

celles en phase avec le programme réalisé par l'Etat en matière de logement."

Dans cette perspective, le ministre d'Etat a souhaité des actions concertées entre la direction provinciale de l'Habitat, de l'urbanisme et du Logement, et les autorités municipales. Le but visé par cette collaboration étant de faciliter le service public aux usagers en quête de parcelles viabilisées ou non.

" Je suis venu également regarder, dans le cadre d'une collaboration avec les collectivités locales, un meilleur travail coordonné, pour avoir un aménagement urbain conforme aux standards édictés au plus haut niveau. Nous voulons des villes qui sont bien gérées dans le domaine urbain, où il fait bon vivre et où la vie des Gabonais est prise en compte", a poursuivi M. Immongault.

Ainsi, le membre du gouvernement, qu'accompagnait le gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Joël Ogouma, a suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation succincte des activités menées par la direction provinciale de l'Habitat, de l'Urbanisme, des Travaux topographiques et du Cadastre, de 2017 à ce jour. Selon le directeur provincial, Brice Morgane Maboumba Maboumba, depuis le forum sur le foncier national gabonais de juillet 2011, la direction provinciale du Woleu-Ntem devient une véritable administration. " Cette direction provinciale a pour mission d'éduquer et de sensibiliser la population locale aux dos-



Le ministre d'Etat Immongault visitant un site dans le Woleu-Ntem.

siers d'attribution et de régularisation foncière des terrains, contrôler la mise en chantier sur les phénomènes périurbains, offrir des parcelles viabilisées aux populations locales ", a résumé le responsable provincial de l'Habitat. De 2017 à 2019, 720 dossiers ont été traités par les services du cadastre, des travaux topographiques, de l'urbanisme, de la législation et contentieux et de l'habitat et du logement. L'assistance a pu relever la lenteur avec laquelle les dossiers sont traités dans cette administration. Dans la mesure où la plupart des dossiers trouvés dans les tiroirs de la direction provinciale, datent de 2008.

Ainsi, pour une meilleure fluidité du service auprès des usagers, le ministre d'Etat a instruit les responsables de cette administration au changement de paradigmes dans le suivi et le traitement des dossiers. Ce qui passe " par un exercice pédagogique de présentation de la direction provinciale, ainsi que de ses différents services auprès des populations à travers des communiqués radio", a précisé Régis Immongault. Une visite des sites de lotissement et de construction d'Elone, d'Essong, d'Adzabilone, d'Ewormekok et d'Endome a sanctionné le séjour de la délégation ministérielle.

Atelier d'appropriation et de consolidation du Plan national pour l'ivoire (PANI)

Fédérer tous les acteurs concernés



Photo : Jean Madouma/ L'Union

La directrice générale de la Faune et des Aires protégées, Mme Aimée Mekui Allogo lors de l'ouverture de l'atelier de la mise en œuvre du plan national pour l'ivoire.

JM
Libreville/ Gabon

L'AUDITORUM du ministère en charge des Forêts a prêté son cadre à l'atelier d'appropriation et de consolidation de mise en œuvre du Plan national pour l'ivoire au Gabon (PANI). Cette rencontre visait à fédérer tous les acteurs concernés par la question du trafic de l'ivoire dans notre pays, en vue, à terme, de créer un réseau national des acteurs de mise en œuvre du Plan national pour l'ivoire. La directrice de la Faune et des Aires protégées au ministère des Forêts et de l'Environnement, chargée du Plan climat, Aimée Mekui Allogo, a réitéré à cette occasion l'engagement de l'Agence française de développement (AFD) à maintenir son appui, à travers le fonds de conversion de la dette, pour financer le "projet éléphant Gabon", qui a pour objectif de lutter contre la grande criminalité faunique et le trafic illégal

de l'ivoire au Gabon et dans la sous-région.

" La mise en œuvre du Plan d'action nationale pour l'ivoire (PANI) reste très limitée, du fait qu'entre 2004 et 2012, 16.000 à 19.000 éléphants ont été tués en périphérie du parc national de Minkébé. De cela, les résultats du PANI pourraient être améliorés pour une meilleure adhésion et une appropriation par toutes les parties prenantes", a-t-elle déclaré.

Notons que pour les autorités gabonaises, le braconnage et le trafic illicite de la faune posent plusieurs défis. Pour y faire face et compte tenu de la dimension internationale complexe de cette criminalité, les différentes parties prenantes dans la lutte contre ce phénomène ont intérêt à mutualiser leurs efforts et à collaborer, aussi bien au niveau national que régional, voire international, pour partager les renseignements et s'entraider dans les enquêtes.



COMMUNIQUE

La Société Nationale Immobilière (SNI) convie l'ensemble des réservataires du Programme 3808 logements à une rencontre le **vendredi 17 mai 2019 à 15H30** à la Chambre de Commerce de Libreville.

Il s'agit des réservataires issus des lotissements suivants :

- Nkok (OPUS ONE) ;
- Port-Gentil (NTCHENGUE) ;
- Lambaréné (AKAME NKENZE) ;
- Franceville (MBOUMA OYALI) ;
- Mouila (BAVANGA) ;
- Oyem (ADZABILON) ;
- Makokou (ABANDANGOYE).

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, qui sera communiqué séance tenante, la présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Libreville, le **09 MAI 2019**

Le Directeur Général



Hermann KAMONOMO

Société Anonyme au capital de 1 250 000 000 F.CFA

Siège Social : B.P.515 - Libreville, GABON - Tél. : (241) 01 76 05 81 - 01 76 05 92 - Fax : (241) 01 74 76 00 - R.C./C.M. n° 2001801210
Statistique n° 90180 R - E.mail : snigabon@sniga - Site web : www.snigabon.ga